

SOUTIEN AUX PROJETS D'INFORMATION EUROPEENNE, DE PROMOTION DE LA CITOYENNETE EUROPEENNE, ET AUX PROJETS COMMUNAUTAIRES

La Région Centre souhaite permettre à ses habitants de vivre pleinement leur citoyenneté européenne en leur facilitant l'accès à l'information européenne, en soutenant les projets qui permettent de les rapprocher de l'Europe, et en appuyant les porteurs de projets qui s'engagent dans des projets communautaires.

Trois types de soutien doivent permettre notamment d'atteindre cet objectif :

1. Un appel à projets « information européenne du grand public, et notamment des jeunes (15-25 ans) »

Contenus des projets éligibles : informer, de manière interactive, ludique, et novatrice, le grand public sur l'Union européenne et les différents aspects de l'intégration européenne. Le public prioritairement visé est celui des 15-25 ans, sans exclure les autres catégories.

Calendrier : le 23 janvier 2012, la Région publie un appel à projets qui sera clos le 23 février. Un deuxième appel à projets est publié le 15 juin 2012 et clos le 15 juillet.

Structures éligibles : associations et toute autre structure à but non lucratif dont le siège principal est situé sur le territoire de la région Centre.

Montant de l'aide : de 750 et 7 500 € par projet. La subvention régionale ne pourra pas dépasser 40 % du coût du projet.

2. Un appel à projets « sensibiliser à la citoyenneté européenne »

Contenus des projets éligibles : sensibiliser les habitants de la région à la citoyenneté européenne, soit en célébrant la journée du 9 mai, soit en permettant la rencontre interculturelle (hors rencontres de villes jumelées qui sont soutenues dans le cadre d'un autre dispositif régional).

Calendrier : le 23 janvier 2012, la Région publie un appel à projets qui sera clos le 23 février. Un deuxième appel à projets est publié le 15 juin 2012 et clos le 15 juillet.

Structures éligibles : associations et toute autre structure à but non lucratif dont le siège principal est situé sur le territoire de la région Centre.

Montant de l'aide : de 1 000 à 3 000 € par projet. La subvention régionale ne pourra pas dépasser 40 % du coût du projet.

3. Un soutien aux acteurs régionaux pour monter et participer à des projets soutenus par la Commission européenne

Lorsque des acteurs de la région souhaitent s'engager dans un projet monté avec des partenaires européens (soit en tant que chef de file, soit en tant que

partenaire) et demander un financement à la Commission européenne dans le cadre d'un programme communautaire, le Conseil régional pourra participer au financement pour encourager cette démarche européenne.

Le soutien régional sera plafonné à 15 000 €, et priorité sera donnée aux porteurs de projet n'ayant pas encore ce type de soutien de la part de la Région.

Pourront être soutenus les projets d'accueil des volontaires européens dans le cadre du Service Volontaire Européen (Programme Européen Jeunesse en Action). Dans ce cas, l'aide sera constituée d'un versement total de 500 € par jeune Européen accueilli en cas de SVE de 6 mois, ou en un versement total de 1 000 € par jeune Européen accueilli pour un SVE de 12 mois. Cette aide permettra à la structure d'accueil de prendre en charge certaines dépenses liées à l'accueil du jeune. La durée d'accueil prise en compte sera celle comprise à partir du 20 janvier 2012.

Attention :

- Pour les appels à projets (rubriques 1 et 2), il y aura 2 appels par an (janvier et juin). Pour la rubrique 3, le soutien sera étudié tout au long de l'année.
- Une structure ne pourra pas obtenir plus de 7 500€ dans le cadre de la même catégorie d'appel à projets d'année, et pas plus de 10 000€ dans le cadre des 2 catégories d'appels à projets.
- Le taux d'intervention du soutien régional est limité. Certains coûts sont exclus de l'assiette éligible.
- Les demandes pour ces 3 catégories de soutien devront reposer sur le formulaire type fourni par la Région, accompagné des pièces exigées.

Pour plus d'information et pour télécharger le formulaire de candidature, www.regioncentre.fr, ou <https://agora.regioncentre.fr>

Contact : europa@regioncentre.fr

